

\*\* Cette fiche à été générée sur formation-comptabilite-publique.fr le 23/08/2025 à 03:08 \*\*

Ref : CN757

Durée : 2 jours

Tarif : 1 200 €HT

## Sous-traitance et cotraitance

*La sous-traitance est une pratique courante en cours d'exécution du marché. Elle est encadrée par des textes dont le but est de protéger le sous-traitant et le pouvoir adjudicateur. Le titulaire, quant à lui, est l'acteur principal de la relation de sous-traitance sur laquelle repose les plus grandes*

*instruction de la direction générale des finances publiques n°12-012-M0 du 30 mai 2012 propose une analyse complète de la sous-traitance. Le titulaire du marché peut être un*

*La relation contractuelle avec un groupement d'opérateurs, est appelée cotraitance et répond à des règles particulières.*

### Objectifs de la formation Sous-traitance et cotraitance

Différencier la sous-traitance de la cotraitance et maîtriser leurs encadrement spécifique afin de l'appliquer aussi bien au stade de la candidature qu'en mise en œuvre administrative et financière de l'exécution du marché.

### Programme de la formation

#### JOUR 1

##### L'encadrement de la sous-traitance par la loi du 31 décembre 1975

- La définition de la sous-traitance
- La sous-traitance est un droit pour le titulaire du marché
- L'absence de lien contractuel entre le sous-traitant et le pouvoir adjudicateur
- La protection des sous-traitants et des maîtres d'ouvrage
- Les interdictions et les limitations légales de la sous-traitance
- L'interdiction de sous-traiter intégralement un marché public
- Contrôler le niveau de sous-traitance
- L'interdiction de la sous-traitance dans le marché de fourniture
- Le cas du fournisseur dans un marché de services ou de travaux
- Le tableau des limites de sous-traitance des marchés de fournitures
- Le privilège dit de pluviôse pour le fournisseur et le titulaire des travaux
- La déclaration de la sous-traitance et l'agrément des conditions de paiement
- La déclaration de sous-traitance
- L'obligation de décaler la sous-traitance
- Le contenu de la déclaration
- L'acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement
- Le contrôle du sous-traité
- La signature et la notification de l'acte spécial de sous-traitance
- L'utilisation du formulaire DC de la direction des affaires juridiques

- L'indication du montant maximum des prestations sous-traitées
- Le refus du sous-traitant
- La vérification et la modification de l'exemplaire unique ou du certificat de cessibilité
- La vigilance du pouvoir adjudicateur au moment de la déclaration de sous-traitance
- La modification de la sous-traitance en cours d'exécution
- La sous-traitance dans les marchés reconductibles
- Le paiement direct du sous-traitant
- Le droit au versement d'une avance
- La procédure de paiement direct prévue par le Code des Marchés Publics
- Le paiement des prestations supplémentaires
- Le sous-traitant indirect ou de second rang

## **Exercices**

### **JOUR 2**

#### **Les particularités de la cotraitance**

- Le tableau de références pour la cotraitance
- L'articulation de la cotraitance
- Les différentes formes de cotraitance
- Le groupement solidaire
- Le groupement conjoint
- Le groupement conjoint avec mandataire solidaire
- Le rôle du mandataire
- Les évolutions de la cotraitance en cours d'exécution
- La responsabilité des cotraitants à l'égard du pouvoir adjudicateur
- Le groupement conjoint sans solidarité du mandataire
- Le groupement conjoint avec solidarité du mandataire
- Le paiement de la cotraitance
- Le paiement du groupement solidaire
- Le paiement du groupement conjoint

## **Public**

Responsables de services marchés, acheteurs, rédacteurs, comptables des secteurs publics et privés confrontés aux problèmes de la sous-traitance et de la cotraitance.

## **Pré-requis**

Connaître le cadre juridique des marchés publics.

## **Méthodes pédagogiques**

La formation est décomposée en séquences qui respectent une progression pédagogique et agissent sur les trois niveaux d'apprentissage : savoir, savoir-faire et motivation. Notre approche alterne apports théoriques, exercices pratiques et/ou études de cas utilisant des méthodes d'animation actives et permettant une meilleure compréhension des concepts et une appropriation accélérée. Tous les cas pratiques seront adaptés à votre contexte.